



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

BERLES AU BOIS

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE **05.12.19**

PLUI APOUVÉ LE **10.12.20**

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limites communales
- I4 : Passage de lignes électriques aériennes ou souterraines
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
- AS1 : Protection des eaux : captage
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

